

Circuit des chapelles de Sepmeries

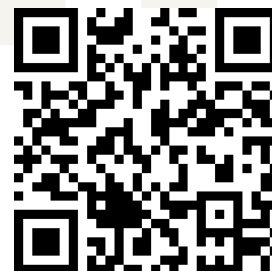


Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Découvrez le village de Sepmeries, ses chapelles, ses paysages.

Durée	2h 55	Difficulté	Facile
Distance	9,61 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	51 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	50 m	Commune	Sepmeries (59269)
Point haut	106 m	Région	Avesnois
Point bas	66 m		



Trace n° 12976492



Description

Parking Grand Rue à proximité de la mairie.

(D/A) En sortant du parking, prenez à gauche sur la D100, Grand Rue, et tournez ensuite à gauche Rue Cambrésienne. Passez devant la Chapelle Saint-Jean située à votre droite et poursuivez jusqu'au croisement de la Rue des Berceaux.

(1) Allez tout droit Rue des Maresches puis prenez la première à droite, Rue des Corvées. Passez devant la Chapelle Notre-Dame de la Paix à votre gauche.

(2) Prenez à droite le chemin en cailloux vers le Champ des Préhelles, virez à droite pour suivre le Ruisseau des Préhelles puis suivez le chemin en herbe longeant l'Hirondelle.

(3) Tournez à gauche sur le Chemin des 18 Muids et filez tout droit jusqu'au croisement de la Croisette.

(4) Obliquez à gauche sur le chemin agricole.

(5) Prenez à gauche Chemin des Corvées.

(2) Retrouvez une portion sur laquelle vous êtes passé en sens inverse, repassez devant la Chapelle Notre-Dame de la Paix et tournez à gauche Rue de Maresches.

(1) Prenez à droite la Rue des Berceaux, puis tournez à la 1^{re} à gauche, Allée de la Motte, pour atteindre le site de l'ancienne motte castrale. Dirigez-vous vers l'église, passez devant le monument aux morts et l'église puis virez à droite. Au rond-point, prenez la 1^{re} rue à droite

(6) Au croisement, tournez à gauche Rue du Moulin.

(7) Prenez de nouveau à gauche Rue Sautière. Au bout de celle-ci, suivez à droite la Rue de Valenciennes, puis la première à droite, Chemin du Bas d'Artres, pour vous rendre à la Chapelle de l'Agonie.

(8) Rebroussez chemin, tournez à droite vers le cimetière.

(9) Prenez les escaliers sur la gauche pour aller voir la Chapelle de Saint-Antoine Ermite, redescendez et reprenez à gauche sur le Chemin latéral. Poursuivez tout droit pour revenir sur la Grand Rue, tournez à gauche et retrouvez votre point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking Grand Rue D100**
| N 50.280918° / E 3.563657° - alt. 77 m - km 0
- 1 Croisement des deux boucles**
| N 50.282637° / E 3.568512° - alt. 72 m - km 0.62
- 2 Champ des Préhelles**
| N 50.281786° / E 3.577419° - alt. 82 m - km 1.36
- 3 Chemin Les 18 Muids**
| N 50.272602° / E 3.582773° - alt. 91 m - km 3.01
- 4 La Croisette**
| N 50.27574° / E 3.598281° - alt. 102 m - km 4.17
- 5 Chemin des Corvées**
| N 50.280695° / E 3.590306° - alt. 96 m - km 5.11
- 6 Rue du Moulin**
| N 50.283843° / E 3.565199° - alt. 69 m - km 7.5
- 7 Rue Sautière**
| N 50.284875° / E 3.564115° - alt. 68 m - km 7.67
- 8 Chapelle de l'Agonie**
| N 50.284056° / E 3.555109° - alt. 77 m - km 8.49
- 9 Cimetière**
| N 50.281813° / E 3.556815° - alt. 86 m - km 8.89
- D/A Parking Grand Rue D100**
| N 50.280974° / E 3.563713° - alt. 76 m - km 9.61

Informations pratiques

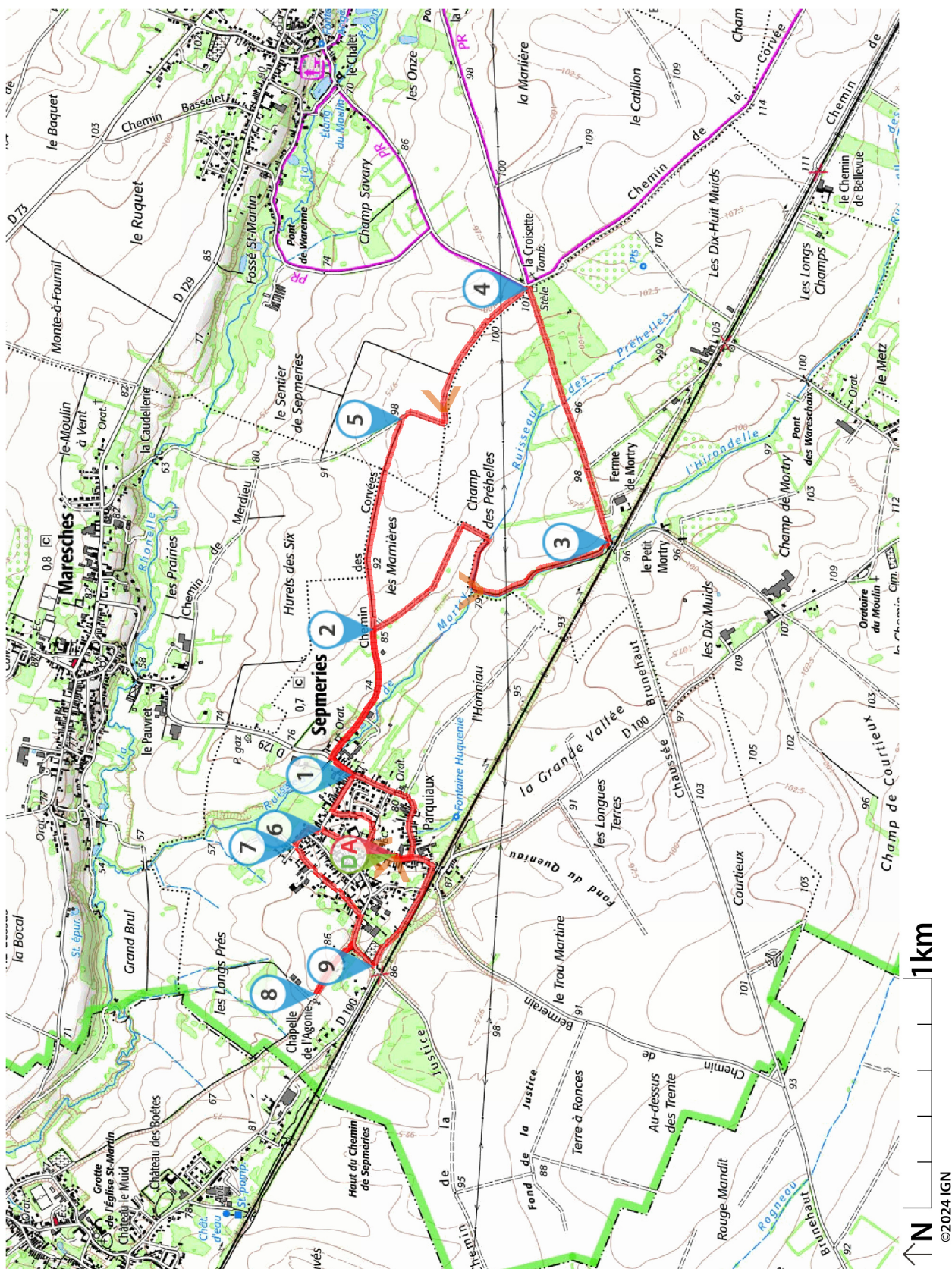
Circuit balisé par la commune.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-chapelles-de-sepmeries/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

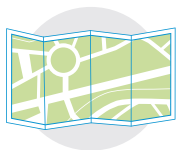
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



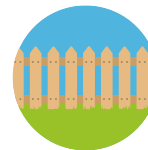
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.